

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 JANVIER 2025 À 18 H 45

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 07 janvier, à 18 h 45, le conseil municipal de la commune de ROUFFIAC, dûment convoqué le 30 décembre 2024, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de David MUSSEAU, Maire.

PRÉSENTS : David MUSSEAU, Béatrice ROY, Éric LE GALL, Emmanuel SEGUIN, Loïc TOUZINAUD, Virginie HITIER (19h20), Christian CHAT et Martine BLIN formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de 9 membres.

ABSENT EXCUSÉ : Pierre RENAULT qui a donné pouvoir à Emmanuel SEGUIN

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Virginie HITIER

Ordre du jour

2025/01/01 - Modification des délégués suite à démission au sein du conseil municipal

2025/01/02 - Emprunt travaux de voirie (avenue de Peuplat) : délibération

2025/01/03 - Participation à la protection sociale des agents : délibération

2025/01/04 - Mise aux normes électriques du bloc sanitaire de l'aire de loisirs : délibération

2025/01/05 - Subvention Mayotte

2025/01/06 - Diagnostic structurel (casquette Espace Saintonge)

2025/01/07 - Projet location paddle

2025/01/08 - Projet vidéo protection et alarme de surveillance : Espace Saintonge

2025/01/09 - Plan de travaux Flow Vélo 2025

2025/01/10 - Point sur PLUi

2025/01/11 - Présentation d'une nouvelle association rouffiacaise

2025/01/12 - Organisation des vœux du Maire

2025/01/13 - Questions diverses

2025/01/01 - MODIFICATION DU TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL ET DES DÉLÉGUÉS SUITE À DÉMISSION AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL

Par lettre recommandée avec accusé de réception datée du 23 novembre 2024 et reçue le 29 novembre, Corinne MACHEFERT a présenté sa démission de son mandat de conseillère municipale. Monsieur le Sous-Préfet de Saintes en a pris acte en date du 10 décembre 2024.

L'effectif légal du conseil municipal est désormais de 9 membres.

Le tableau du Conseil Municipal est composé comme suit :

Fonction 1	M. ou Mme	Nom & Prénom	Adresse domicile & adresse mail	Date et lieu de naissance	Natio- nalité	Profession	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus par le candidat ou la liste
Maire	M.	MUSSEAU David	12 rue du Petit Loubet david.musseau@club-internet.fr	07/04/1969 à COGNAC 16	F	Technico-commercial	28/05/2020	141
A1	Mme	ROY Béatrice	36 rue du Pérat 17100 SAINTES broy1759@gmail.com	09/07/1959 à SAINTES 17	F	Secrétaire (pré-retraitée)	28/05/2020	159
A2	M.	LE GALL Éric	39 avenue du Pradeau legall-eric@orange.fr	29/01/1959 à BREST 29	F	Militaire (retraité)	20/09/2022	165
Conseiller	M.	SEGUIN Emmanuel	18 avenue de Peuplat manncad@gmail.com	11/05/1973 à SAINTES 17	F	Vigneron	15/03/2020	167
Conseiller	M.	TOUZINAUD Loïc	62 avenue de Peuplat loic.touzinaud@orange.fr	27/05/1975 à SAINTES 17	F	Directeur grande restauration	15/03/2020	165
Conseiller	M.	RENAULT Pierre	38 rue du Petit Loubet pierrerenaud2212@orange.fr	22/12/1979 à ROCHEFORT 17	F	Commercial dans le domaine agricole	15/03/2020	161
Conseillère	Mme	HITIER Virginie	5 allée des Chenêtrées eraube@hotmail.com	31/03/1972 à FRESNES 94	F	Assistante familiale	15/03/2020	136
Conseiller	M.	CHAT Christian	18 rue du Petit Loubet NÉANT	23/11/1953 à SAINTES 17	F	Employé du bâtiment (retraité)	15/03/2020	132
Conseillère	Mme	BLIN Martine	9 rue de la Chaume martine.blin63@orange.fr	12/05/1951 à SAINT-CLOUD 92	F	Secrétaire de gestion (retraitée)	15/03/2020	130

Il convient de modifier les délégations comme suit :

- CIA (Commission Intercommunale de la CDA) : titulaire : Béatrice ROY
- Pays de la Saintonge Romane : titulaire : Éric LE GALL
- Conseil d'école : titulaire : Loïc TOUZINAUD, suppléants : Virginie HITIER et Éric LE GALL
- SEML PFIS : titulaire : David MUSSEAU

Commissions communales :

- Finances : titulaire : Éric LE GALL, suppléants : Béatrice ROY et Loïc TOUZINAUD
- Sports/Loisirs/Tourisme : titulaire : Béatrice ROY, suppléants : Virginie HITIER, Martine BLIN et Éric LE GALL
- Bibliothèque : titulaire : Martine BLIN, suppléante : Virginie HITIER
- École Intercommunale : titulaire : Virginie HITIER, suppléants : Loïc TOUZINAUD, Béatrice ROY et Martine BLIN
- Affaires sociales : titulaire : Martine BLIN, suppléante : Pierrette DEFAYE.

Ces dispositions sont adoptées à l'unanimité.

2025/01/02 - EMPRUNT TRAVAUX DE VOIRIE (AVENUE DE PEUPLAT) : DÉLIBÉRATION

Les travaux de voirie de l'avenue de Peuplat vont débuter au printemps 2025. La 1^{ère} tranche de travaux va de l'entrée de Rouffiac, côté Averton jusqu'à la rue des Charpentières. Le montant des travaux est estimé à 400 000 € environ et la part communale à 85 000 €.

Il convient de contracter un emprunt de 85 000 €, à taux fixe, sur une durée de 20 à 25 ans. 3 établissements seront sollicités.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des votants.

2025/01/03 - PARTICIPATION À LA PROTECTION SOCIALE DES AGENTS : DÉLIBÉRATION

Monsieur Le Maire rappelle les délibérations du 18 octobre 2012 et du 26 novembre 2019 qui octroyaient le versement d'une participation financière à la protection sociale des agents.

Cette disposition devient obligatoire, pour le risque « Prévoyance », à compter du 01/01/2025. La participation de l'employeur, limitée à 50 % de la dépense effective mensuelle, ne peut excéder le montant de la cotisation due par l'agent, notamment pour les agents intercommunaux.

Par ailleurs, cette participation ne peut pas être proratisée selon le temps de travail.

Monsieur Le Maire propose les participations suivantes :

- Risque « Prévoyance » : 50 % de la cotisation mensuelle de l'agent
- Risque « Santé » : 50 % de la cotisation mensuelle de l'agent

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (7 POUR et 2 ABSTENTIONS : Éric LE GALL et Martine BLIN), accepte la proposition telle que décrite ci-dessus, et fixe au 1^{er} janvier 2025 la date à partir de laquelle les participations seront versées, sur justificatif.

2025/01/04 - MISE AUX NORMES ÉLECTRIQUES DU BLOC SANITAIRE DE L'AIRE DE LOISIRS DÉLIBÉRATION

Il s'avère que l'installation électrique de l'aire de loisirs, du bloc sanitaire à la cuisine, n'est plus aux normes et qu'il convient d'enlever les bornes électriques qui desservaient autrefois les emplacements de places de camping. Pour relier les deux bâtiments, il conviendrait de faire une tranchée sur la route départementale et de passer des gaines pour protéger les câblages. À cet effet, il faut faire une demande d'autorisation de voirie auprès de la Direction des Infrastructures de Jonzac.

Des devis ont été demandés à l'entreprise GUÉMENT pour effectuer une tranchée, montant 3 480 € TTC, à l'électricien ROUDIER, 2 605 € TTC ainsi qu'une demande de vérification périodique annuelle auprès de l'APAVE.

Monsieur ROUDIER a proposé d'enlever les bornes électriques, qui ne sont plus alimentées, avant le passage du contrôleur.

Selon l'importance de la mise aux normes préconisée par l'APAVE, Monsieur le Maire souhaite demander, dans la mesure du possible, le report de certains travaux, pour échelonner les dépenses.

En ce qui concerne la mise aux normes du bloc sanitaire, Éric LE GALL pense qu'une demande de subvention au Pays de Saintonge Romane est possible et se charge de faire les premières démarches.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Accepte les devis des entreprises GUÉMENT et ROUDIER,
- Décide de solliciter l'aide financière du Pays de Saintonge Romane,
- Examinera lors d'une prochaine séance les préconisations de l'APAVE quant aux travaux de mise aux normes à réaliser,
- Charge Monsieur le Maire de signer tous les documents afférents à cette affaire.

2025/01/05 - SUBVENTION MAYOTTE

Monsieur le Maire propose que la commune fasse un don de solidarité suite au cyclone qui a dévasté Mayotte en accordant une subvention de : 1 € par habitant, soit 500 €.

Chacun est invité à s'exprimer :

Loïc TOUZINAUD et Béatrice ROY : l'État français donne déjà des fonds qui émanent de nos impôts. Si la Commune donne, c'est encore nos impôts. Que chacun fasse un don à titre privé.

Éric LE GALL : il faut faire preuve de solidarité communale.

Virginie HITIER préfèreraient inciter les Rouffiacais à des dons (de vêtements, par exemple).

Emmanuel SEGUIN pense que donner, même une petite somme, ce serait bien.

Béatrice ROY : $\frac{1}{4}$ des fonds versés seulement vont à ceux qui en ont besoin.

À la majorité, 6 POUR et 3 CONTRE (Béatrice ROY, Martine BLIN et Virginie HITIER), le conseil décide d'allouer 500 € à la Protection Civile, l'un des partenaires de l'AMF au sein de « Solidarité AMF/Mayotte » et charge Monsieur le Maire de mandater cette subvention exceptionnelle.

2025/01/06 - DIAGNOSTIC STRUCTUREL (CASQUETTE ESPACE SAINTONGE)

L'entreprise Keops Structure a réalisé le diagnostic structurel de l'Espace Saintonge. Le rapport mentionne un défaut de conception de la casquette qui surplombe l'entrée de l'Espace Saintonge : il n'y a pas d'acier dans toute la structure : chaque casquette est indépendante. Le béton est néanmoins en bon état et il n'y a pas de danger à court terme. M. le Maire propose qu'on le laisse en l'état afin de voir l'évolution.

Le problème se trouve au dojo. La salle de judo est construite en partie sur un vide sanitaire et en partie sur une dalle. L'auvent devant l'entrée : l'extension, sans dalle, assèche les murs mais toute l'évacuation des eaux pluviales se fait au même endroit. Il faut arriver à gérer l'évacuation des pluies. Il faut également résoudre le problème de la porte du dojo qui s'affaisse suite à un problème sur le mur. Il faudrait demander un devis à l'entreprise RENARD pour la porte du dojo.

2025/01/07 - PROJET LOCATION PADDLE

M. BERTIN, porteur du projet, Marion JANSANA (Natura 2000), Antoine FAURE (service urbanisme de la CDA), Benoît POUPAUD en charge du fleuve Charente et M. le Maire se sont réunis sur site pour examiner le projet de location de paddles et canoës. Nous devons attendre la réponse de la Direction des Infrastructures (M. THÈVES et Mme DALLAIN) afin de définir à qui appartient la voirie (Département ou Commune ?). Pose de la structure souhaitée en mai par M. le Maire. La structure devra être enlevée en fin de saison.

2025/01/08 - PROJET VIDÉO PROTECTION ET ALARME DE SURVEILLANCE : ESPACE SAINTONGE

La gendarmerie a une section d'experts qui est venue étudier nos infrastructures.

Ils préconisent : une caméra sur poteau central, à l'entrée du parking, pour relever les plaques des véhicules qui passent + une caméra sur l'entrée de l'Espace Saintonge et de la mairie + un système de surveillance à l'intérieur. Cet équipement peut faire l'objet d'une subvention si les démarches sont effectuées avec l'appui de la gendarmerie de La Rochelle.

Monsieur le Maire précise que Saintes, Chaniers et Les Gonds ont fait quelque chose et qu'il a demandé à St-Sever de faire le nécessaire aux 4 Routes.

Il y a une commission par an, en décembre. La seule condition : avoir un candélabre autonome en capacité d'être alimenté toute la journée. Un devis SDEER a été demandé, le reste à notre charge serait de 2 636€.

Après en avoir délibéré, l'assemblée accepte, à l'unanimité, de demander l'étude de faisabilité à la gendarmerie.

2025/01/09 - PLAN DE TRAVAUX FLOW VÉLO 2025

La CDA prend en charge les travaux à hauteur de 89 209,81 € TTC.

Secteur 1 : route de l'Embarcadère, de la gare à la route départementale.

Secteur 2 : du passage à niveau de la rue de la Charente jusqu'au bout du chemin de l'Association Foncière.

Secteur 3 : à droite jusqu'aux limites de la commune en allant vers Montils.

2025/01/10 - POINT SUR PLUI

En principe, 1,4 hectares nous sera alloué en plus de qu'il nous reste et zone constructible pour boucher les dents creuses.

2025/01/11 - PRÉSENTATION D'UNE NOUVELLE ASSOCIATION ROUFFIACAISE

Suite à la représentation sur le Docteur Jean avec Piqthieu le 19 novembre 2023, Christian BLIN, arrière-petit-fils du Docteur Jean, né à Saintes mais qui a passé toute son enfance à Rouffiac, a décidé de créer une association pour continuer l'aventure, « l'Association Docteur Jean - Rouffiac Patrimoine ». À cet effet, il faudra refaire la signalétique le long de la Flow Vélo.

Il est compliqué de faire rejouer « La Mérine » car la pièce dure 3 heures mais il y a la possibilité de faire un film avec les 2 cassettes de la dernière représentation qui s'est déroulée à HAIMPS en 1985, film qui pourrait être diffusé en fin d'année 2025.

2025/01/12 - ORGANISATION DES VŒUX DU MAIRE

La date retenue est le samedi 25 janvier 2025 : Monsieur le Maire compte sur la présence active de tous les conseillers.

2025/01/13 - QUESTIONS DIVERSES

David MUSSEAU : Nous avons reçu la demande de 2 jeunes rouffiacaises pour une participation financière d'un voyage scolaire : la somme de 50 € sera attribuée à chacune et sera versée aux familles sur justificatif de l'établissement scolaire qu'elles ont bien participé au voyage et que cette somme a bien été à la charge des familles concernées.

- Distribution de chocolats aux plus de 80 ans. Nous allons étudier la possibilité de baisser l'âge de distribution à 75 ans et voir le nombre de personnes concernées.
- Nous avons la possibilité d'acheter un tracteur-tondeuse d'occasion pour l'agent technique. Nous investirons également dans un souffleur et une débroussailleuse.
- La CDA a informé les Maires d'une augmentation du tarif de ramassage des ordures ménagères.
- À compter du 01/03/2026, changement de la secrétaire de Mairie, avec un poste à 35 h au lieu de 28 h actuellement. Tuilage à compter du 01/09/2025.

Martine BLIN : L'Atelier de la Mérine n'a pas perçu la subvention de 200 € du Foyer Rural.

Éric LE GALL : a accompagné l'entreprise Dempuré pour le curage des fossés : nous devons continuer à curer les fossés au-delà de ce qui a été fait. Emmanuel SEGUIN précise que la buse devant chez lui est au $\frac{3}{4}$ pleine de terre : quand il pleut trop, l'eau pénètre sur son terrain.

- Le sapin sera enlevé la semaine prochaine.
- Fête de la Musique : un projet sera proposé lors d'une prochaine séance : groupe de variétés + bal + repas sur place le samedi 21 juin à Rouffiac, probablement en extérieur.

Virginie HITIER : A besoin, dès demain, de la salle des associations + la grande salle tous les mercredis.

- A des idées pour le prochain marché de Noël : elle fera appel à des bricoleurs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h35.

Signatures :

La secrétaire de séance, Virginie HITIER

Le Maire, David MUSSEAU